



Climathon de Cannes 2025

**Imaginez Cannes en 250 ;
neutre en carbone et résiliente au changement climatique**

Scénario

Scenario 2 de l'ADEME : Coopération territoriale

Nom et prénom des participants

Lara – CACPL – DGA environnement

Nicolas BRODBECK – Sodexo – service RSE

Arnaud FAURE – ville de Cannes – service environnement

Hélène PARTON - citoyenne

Corinne SENAUX - citoyenne

Benoît AGASSANT – ville de Cannes – service environnement

Description et argumentaire

2050 : Cannes, capitale durable, cosmopolite, ouverte au monde et pionnière en coopération territoriale pour la neutralité carbone

En 2020, l'engagement de la Mairie de Cannes en faveur du développement durable s'est renforcé avec la mise en œuvre de l'Agenda 21. Un plan d'action ambitieux et innovant, véritable moteur du développement économique et de l'attractivité de la ville, dans le respect du vivant.

En 2025, Cannes va plus loin et se lance dans le défi de la neutralité carbone en 2050. Capitale durable, Cannes élabore une stratégie selon le scénario 2 de l'ADEME basée sur la coopération territoriale et établit un plan d'action pour une ville neutre en carbone, inspirante, dynamique où il fait bon vivre.

La stratégie pour relever les défis dans les 25 prochaines années : changement climatique, baisse des énergies fossiles, foncier restreint pour héberger les habitants, les activités économiques et nourricières, s'articule autour de 4 axes :

1. Habitat : optimisation des espaces et rénovation énergétique
2. Mobilité : réduction de l'empreinte carbone des déplacements
3. Consommation responsable et économie circulaire : 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler
4. Alimentation : vers une alimentation locale, bio et sobre
5. Tourisme et évènementiel responsable

Mots clés : développement durable, coopération, équité, inclusion, mixité, solidarité, lien social, partage, optimisation, efficacité, innovation, précurseur

1. Habitat : optimisation des espaces et rénovation énergétique

- **Sanctuarisation et reconquête des zones naturelles : pas de nouvelles emprises au sol (ZAN).**
- **Optimisation et mutualisation des espaces :**
 - Occupation des logements vacants, résidences secondaires et bâtiments vides
 - pas de logement en AirBnB exclusif (seulement « chambre chez l'habitant ») ou logement pour étudiant et AirBnB en été ;
 - Mutualisation d'espaces et d'équipements à utilisation épisodique : buanderie avec machines à laver, atelier de bricolage avec outils, chambres d'amis, bibliothèque ;
 - Colocation dont intergénérationnelle avec partage des espaces et savoir-faire / expériences (art culinaire, bricolage, jardinage.... Ex wwoofing) ;
 - Développement des cybercafés et espaces de coworking, de bureaux partagés (rotation du télétravail)
 - Bureaux convertibles : espaces Jour / nuit (équipés de douches, cuisines) ;
 - Parkings partagés jour / nuit (travailleurs / résidents).
- **Rénovation énergétique :** programme ambitieux de rénovation des logements, en ciblant d'abord les passoires thermiques.
- **Atténuation du changement climatique et des îlots de chaleur :** végétalisation des espaces urbains en concertation entre espaces privés et publiques pour le maintien de la biodiversité.

2. Mobilité : réduction de l'empreinte carbone des déplacements

- **Déploiement des alternatives à la voiture :**
 - étendre le réseau de pistes cyclables, et les vélos libre-service ;
 - développer les zones piétonnes en bord de mer et dans le centre-ville et les quartiers touristiques ;
 - renforcer l'offre de transports en commun (bus, trains, navettes maritimes = **carte multimodale**).
- **Covoiturage et autopartage** pour limiter les trajets seuls : mettre en place des plateformes locales de partage de voitures, et de covoiturage dynamique, notamment pour les trajets domicile-travail et les déplacements liés aux événements (festivals, congrès), permettant plus de flexibilité géographique et horaire vs le transport en commun, et un gain économique (achat, entretien voiture) et d'espaces de parking.
- **Mobilité touristique durable :** proposer des forfaits "mobilité douce" pour les touristes (location de vélos, accès aux transports en commun, navettes électriques).
- **Interdiction des jets privés et fermeture de l'aéroport.**

3. Consommation responsable et économie circulaire : 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler

- **Publicité réservée aux démarches durables et lien social,** pas de publicité papier.
- **Sensibilisation dès l'école aux valeurs du partage et des 3R**
 - Uniformes loués à l'année (entretien compris) - textile avec label durabilité ;
 - Achats groupés de fournitures ;
 - Gratifieria (4 saisons) et give box à l'école : vêtements, fournitures, livres matériel de sport... ;
 - Education au bricolage, couture, jardinage.

Dans chaque quartier :

- **Achats groupés** : commandes groupées de produits locaux et durables pour les habitants et les professionnels.
- **Plateformes de partage** :
 - Soutenir les entreprises locales dans la transition écologique, pour intégrer l'occasion dans leur offre de produits (matériaux, D3E, textile) ;
 - Dépôt, test, réparation, mise en location / prêt ou vente de matériel (outils, vêtements, équipements sportifs, et provenant de l'évènementiel) : pour professionnelle et particulier ;
 - Give box ;
 - Gratifieria ;
 - Cybercafé et coworking.
- **Recyclage et valorisation des déchets** : renforcer la collecte sélective, en déchèterie orienter l'utilisable en ressourcerie.
- Développement des **énergies renouvelables**.
- Reuse : **réutilisation eaux usées**, à l'échelle du SICASIL.

4. Alimentation : vers une alimentation locale, bio et sobre

- **Sanctuarisation et reconquête du foncier agricole, pour des agriculteurs**
 - Aéroport : ferme aéroportuaire, pour la restauration scolaire ;
 - Parkings de surface: Palm beach, et sous-sol ;
 - Toitures ;
 - friches sur le secteur public ou espaces verts ;
 - jardins de particuliers.
- **Développement des Jardins familiaux, partagés et dans la BVS, les quartiers, les écoles et les résidences** pour impliquer les habitants dans des jardins urbains ou périurbains, en lien avec les écoles et les associations (savez-vous planter chez nous ?...).
- **Organisation coopérative / SCIC des producteurs et usagers locaux** (producteurs locaux : maraîchers, viticulteurs, pêcheurs, les restaurants, cantines scolaires, hôtels et commerces de Cannes).
- **Recherche et enseignement sur les modes de production durable** et le type de production locale adaptée aux petites surfaces et au changement climatique : permaculture, agroforesterie,...
- **Resto Co avec critères au-delà de la loi EGalim** (2 à 3 repas végétariens, pas de viande de bœuf, obligation de sourcing local), vérification de son application et sanction en cas de non-respect.
- **Sensibilisation à l'école** sur l'alimentation durable : qualité, moins de viande, moins de gaspillage, ... et sur les lieux de vente : marchés, GMS...
- Dans la RHF et en supermarché, imposer la **signalisation des produits peu vertueux** pour le bilan carbone (non local, pas de saison, non bio).
- Organisation des **solutions Antigaspi et valorisation des invendus obligatoire** dans tous les secteurs (producteur, traiteur - évènementiel, boulangeries, restaurants, RestoCo, GMS et épicerie quelle que soit la surface) : transformation agroalimentaire locale, vente (too good to go), dons (frigos solidaires).

5. Tourisme et évènementiel responsable

- Impliquer les acteurs du tourisme et de l'évènementiel (hôtels, agences, offices) dans une démarche de réduction de l'empreinte écologique (alimentation durable, locale, de saison...).
- Imposer aux acteurs du tourisme de contribuer à la hauteur du coût environnemental de leur activité (écotaxe).
- Demander la contribution des touristes à hauteur de leur bilan carbone = taxe de séjour selon la distance parcourue, en l'expliquant pour sensibiliser.
- Etablir des quotas pour les visites des lieux surpeuplés (ex : îles de Lérins - nombre de places réservées), et limiter le nombre de touristes (impliquant un bilan carbone et environnemental : énergie, eau...), grâce à la diminution des AirBnB.
- Location de voitures, uniquement électriques.
- Interdire les communications incitant une consommation non durable, ne permettre que celles louant les 3R et le lien social.

S2 : Coopérations territoriales

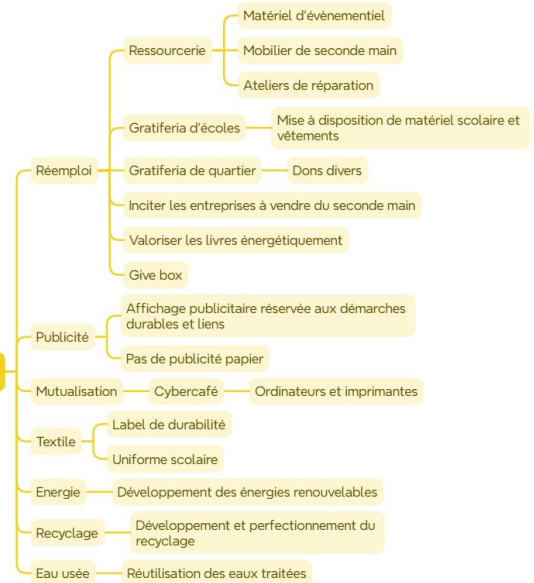
Mobilité



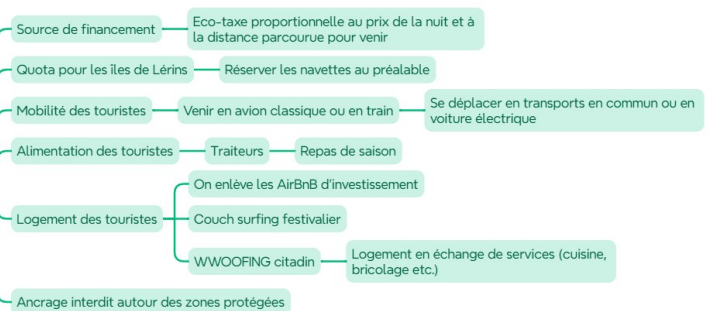
Philosophie



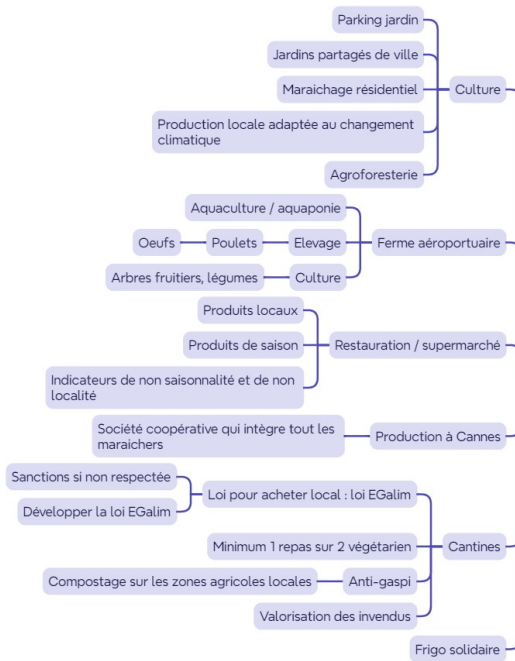
Consommation



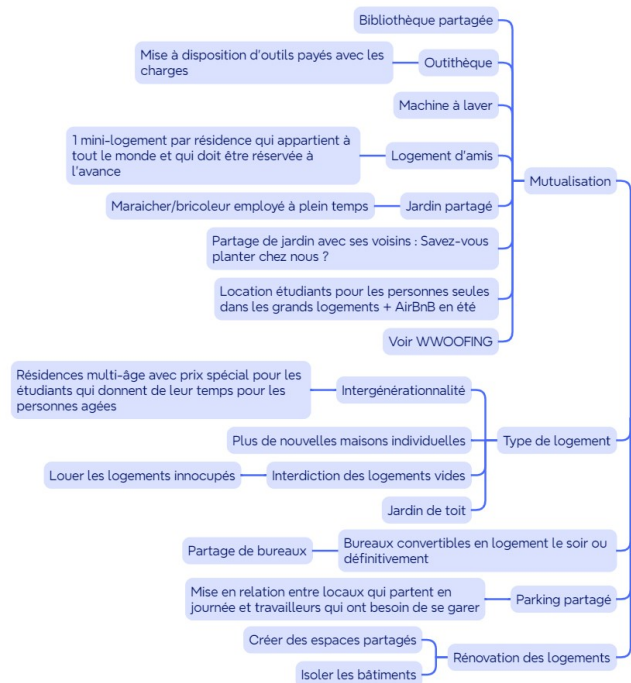
Tourisme



Alimentation



Habitat



CLIMATHON CANNES

Scénario 2 coopérations territoriales



SUJETS

Habitat

Alimentation

Mobilité

Consommation

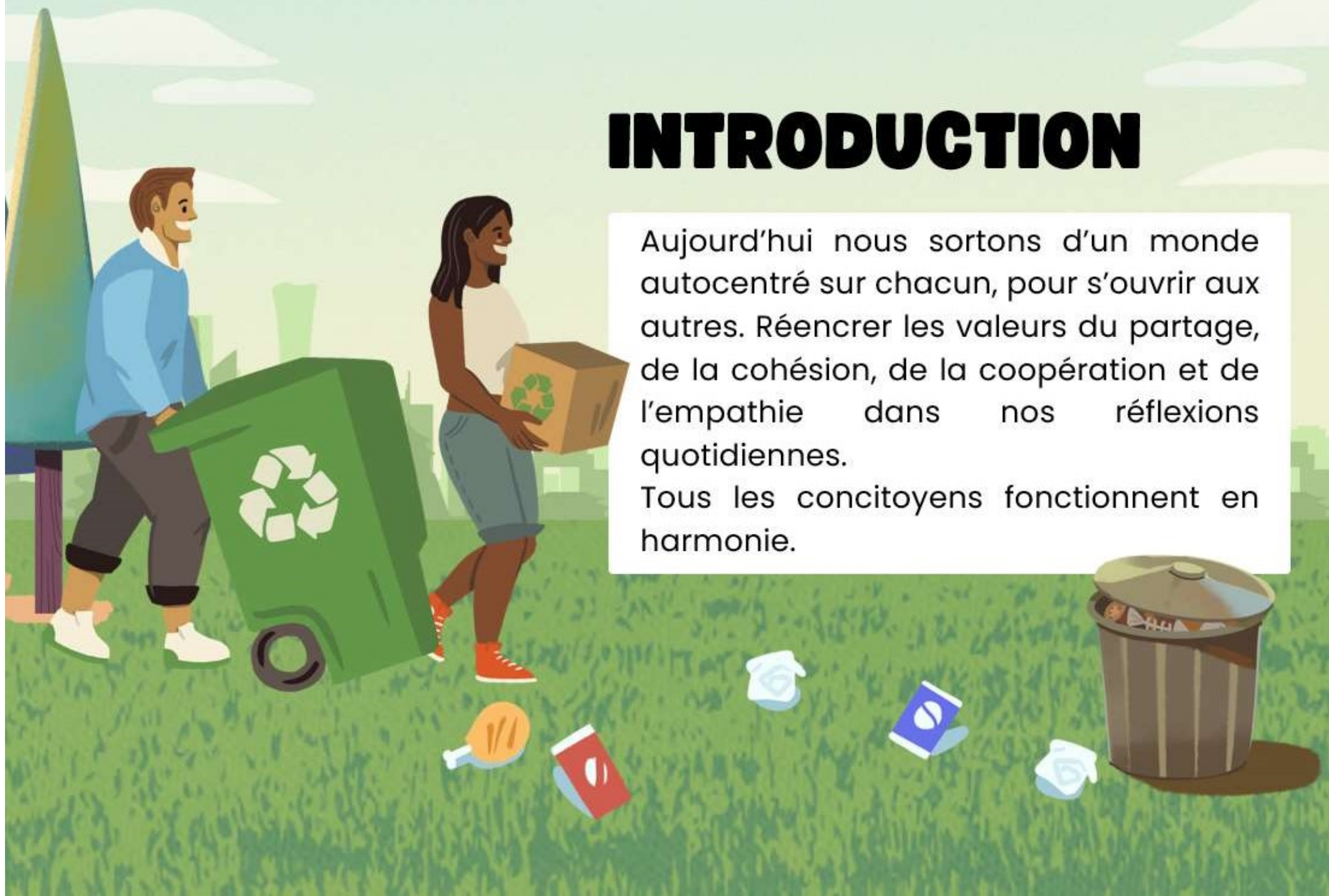
Tourisme



INTRODUCTION

Aujourd'hui nous sortons d'un monde autocentré sur chacun, pour s'ouvrir aux autres. Réencren les valeurs du partage, de la cohésion, de la coopération et de l'empathie dans nos réflexions quotidiennes.

Tous les concitoyens fonctionnent en harmonie.



Résidence Partage

3 rue du vivre
ensemble,
06400, Cannes



L'APPARTEMENT D'AMIS MUTUALISÉ

L'OUTILTHÈQUE

LA LAVERIE PARTAGÉE



QUESAKO

Patates Salines



Agriport





